

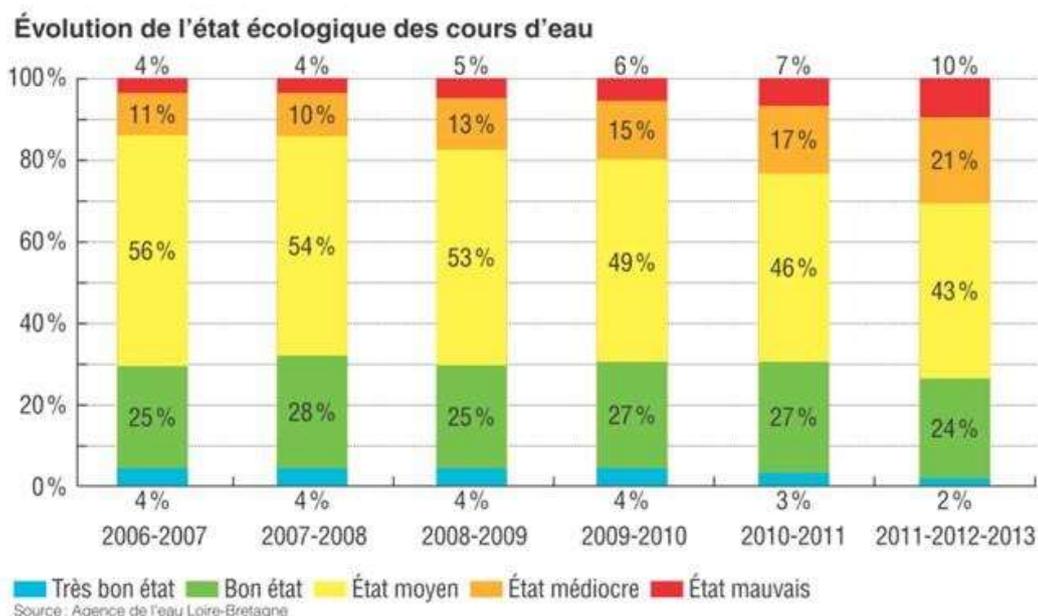
Déni de réalité

Depuis fort longtemps, le dogme est l'ennemi des scientifiques. L'astronome Nicolas Copernic en a été une victime emblématique. Au XVII^e siècle, ses travaux et sa théorie héliocentrique qui en découlait ont été mis à l'index par l'Eglise car ils contredisaient le dogme qui voulait que la terre étant au centre du monde répondait au système géocentrique. Il a fallu plus de deux siècles pour que l'Eglise admette que la Terre tourne autour du Soleil. Cet exemple illustre parfaitement que le dogme conduit à nier la vérité scientifique ou plus modestement induit le déni de réalité.

Depuis 2013, des études montrent que les cours d'eau dont l'eau est chimiquement contaminée (régions céréalières, viticoles et arboricoles utilisant beaucoup de pesticides) ne peuvent pas avoir une bonne qualité écologique. En d'autres termes, la qualité chimique de l'eau gouverne sa qualité écologique et cette dernière ne peut pas être améliorée par la suppression des seuils et des barrages. Notre Association depuis plusieurs années soutient cette thèse et la conséquence qui en découle : donner priorité aux actions permettant de réduire les altérations chimiques de l'eau. De ce fait, l'Association considère la LEMA comme dogmatique, tant dans son écriture que dans son application, puisque la loi française continue de s'appuyer sur la continuité des cours d'eau pour améliorer la qualité de l'eau en ignorant les résultats d'études scientifiques.

Mais récemment, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne vient de franchir un pas supplémentaire avec un déni de réalité caractérisé. Elle présente sur son site un schéma de l'évolution de la qualité écologique des cours d'eau de son bassin versant (réf 1) qui montre une nette dégradation alors que le commentaire prétend que l'état reste stable !

Stabilité de l'état écologique des cours d'eau



Lors de la dernière rencontre de l'eau à VIERZON (le 14 décembre 2017), le commentateur présentait le même schéma en prétendant aussi que l'état écologique de l'eau restait stable. A un participant faisant remarquer que le schéma montrait le contraire, l'orateur avait fini par dire pour sortir de son embarras : « Il faut aller au-delà des indicateurs ! »

Que montre réellement le schéma présenté sur le site d'AELB ? Sans avoir fait une grande école scientifique, tout un chacun peut conclure du graphique, dans la période 2006-2013 :

- Que le « mauvais état » de l'eau progresse (de 150%)
- Que « l'état médiocre » de l'eau progresse (de 91%)
- Que « l'état moyen » de l'eau régresse (de 23%)
- Que « le bon état » de l'eau » se maintient
- Que le « très bon état » de l'eau régresse (de 50%)

Aucun esprit un tant soit peu cartésien ou de bonne foi ne peut affirmer que l'état écologique de l'eau reste stable. L'évolution de l'état écologique de l'eau sur la période considérée se caractérise sans ambiguïté par une sensible régression. Si le poste « bon état de l'eau » reste stable c'est qu'il concerne très probablement des zones forestières ou de pacages situées en moyenne montagne (Massif Central ou Monts d'Arrée) qui demeurent éloignées des pollutions chimiques agricoles.

Après dix ans d'une application dogmatique de la loi sur l'eau censée améliorer la qualité de l'eau par la continuité, ce constat est consternant. Il est grand temps que les politiques et les gestionnaires de l'eau reviennent aux réalités et s'attaquent à la vraie cause de dégradation de la qualité des eaux superficielles: la pollution chimique.